



**Les défis**  
**de l'alternance démocratique**

Conférence internationale



**FNUD (Fonds des Nations Unies pour la Démocratie) (FNUD)**

**IDH (Institut des droits de l'homme et de promotion de la démocratie :  
la démocratie au quotidien)**

**Conférence internationale**

**" Les défis de l'alternance démocratique "**

**Cotonou, 23 au 25 février 2009**

**Communications**

THEME

*“Renouveau démocratique et Forces armées africaines : état des lieux et perspectives”.*

*CONFERENCIER :*

GB. Dominique DJINDJERE.

Février 2009

## PLAN DE L'EXPOSE

### INTRODUCTION

#### UN ETAT DES LIEUX CONTROVERSE

De la passivité à la complicité préjudiciables.

De l'interventionnisme ouvert.

De quelques cas encourageants d'attitudes républicaines.

#### LA MAUVAISE GOUVERNANCE INDEXEE

La mauvaise gouvernance politique.

La mauvaise gouvernance sociale.

La mauvaise gouvernance économique.

#### EN PERSPECTIVE : DES EFFORTS DE REFONDATION A OPERER.

Des forces nationales rationnellement organisées.

L'édification d'armées professionnelles.

L'instauration d'une culture républicaine au sein des armées.

Le renforcement des relations civilo-militaires.

La complexité de la dimensions externe aux armées.

### CONCLUSION

## INTRODUCTION

Sous divers cieux et à des époques données, les Forces Armées, en tant qu'instrument d'exercice de l'autorité et du pouvoir d'Etat ou d'un Royaume, ont souvent joué des rôles aussi déterminants que controversés dans l'histoire des nations. On l'a vu, dans un passé lointain ou récent, à l'occasion des crises à la fois politiques et institutionnelles graves dans des Etats, en Europe, en Amérique comme en Asie.

Plus près de nous, aux lendemains des indépendances des années 60 jusqu'aux années 90, de manière presque généralisée, l'Afrique s'est révélée la région où les Forces Armées, ont été des instruments décisifs lors de la survenue de crises politiques graves à travers des coups d'Etat qui revêtaient une connotation quasi "messianique".

Cette pratique, tant qu'elle était considérée comme l'expression de la souveraineté nationale sur des questions intérieures, a été, pendant longtemps, communément admise comme un droit établi et reconnue même sur le plan international avec une certaine complicité que justifiait la lutte idéologique entre les deux blocs.

Dans un environnement aujourd'hui caractérisé par de profondes mutations consécutives aux progrès notables en matière de démocratie, imposée par ailleurs comme une exigence internationale univoque, la pilule ne passe plus. Toutefois, la mayonnaise de la démocratie a du mal à prendre sur notre cher continent, à tel enseigne que l'alternance démocratique semble comporter un nombre impressionnant de défis à surmonter.

Cette réalité vivante a amené l'Union Africaine à inscrire dans sa charte le principe du refus de toute prise de pouvoir par des voies non constitutionnelles. S'inscrivant dans la même préoccupation, les organisations sous régionales africaines ont emboîté le pas. Nombre d'Etats africains sont également allés jusqu'à mentionner dans leur Constitution le caractère illégal de toute prise de pouvoir issue d'un coup d'Etat ou d'un putsch. C'est le cas d'un pays comme le Burkina Faso qui, à l'article 167 de la Constitution, va jusqu'à reconnaître le droit à la désobéissance civile à tous les citoyens, dans le cas où surviendrait une telle hypothèse. Dans l'optique du renforcement du processus démocratique sur le continent africain, quel état des lieux pouvons nous dresser du couple démocratie/forces armées et quelles perspectives pouvons nous en tirer ?

**De manière générale, la symbiose entre Forces armées et démocratie dans un pays donné part d'une présupposition principale qui est le respect des règles du jeu démocratique par l'ensemble des acteurs sociopolitiques de ce pays. Elle se mesure ensuite à l'aune du niveau de la subordination de l'institution militaire au politique d'une part et d'autre part à travers le degré de contrôle exercé par le politique et les acteurs sociaux sur l'armée. Vu sous cet angle, la question transposée au continent africain présente un tableau d'emblée mitigé, tant les situations que l'on y rencontre vont d'un extrême à l'autre, suscitant autant le désespoir que l'espérance.**

Afin de mieux cerner la problématique de la question sur le continent africain, il importe dans un premier temps d'intégrer les paramètres sus évoqués dans l'état des lieux, d'essayer d'en déterminer les causes dans un second temps avant de déterminer les perspectives auxquelles l'on pourrait espérer s'attendre.

## UN ETAT DES LIEUX CONTROVERSE

L'exercice de l'état des lieux suppose l'existence de repères consensuels à même de servir de critères objectifs d'évaluation et d'appréciation. Pour ce faire et tout en faisant l'option de sortir du continent, et par souci de neutralité, nous prendrons l'exemple du rôle et de la place confiés à l'armée de la république française, une des démocraties occidentales que l'on pourrait qualifier d'avancées, mais il faut également le dire, une armée que le conférencier connaît assez bien pour y avoir effectué une partie de ses études militaires.

Dans le livre blanc paru en 2008, les missions dévolues aux forces armées françaises se résument ainsi qu'il suit :

- Défendre la population et le territoire ;
- Assurer la contribution du pays aux organismes régionaux et/ou internationaux ;
- Défendre les valeurs du pacte républicain ;
- Assurer de façon permanente la protection des populations ;
- Garantir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et le maintien de la vie normale en cas de crise ;
- Défendre les intérêts de sécurité de la nation contre toute menace non militaire.

Notons que ces missions diffèrent dans le fond de très peu de celles des armées des autres pays dits démocratiques pris individuellement. Cependant, nous retiendrons juste en passant que **le souci de la défense et de la protection de la population** occupe une place prépondérante dans les missions ainsi définies.

L'actualité récente et même en cours en Afrique est parsemée d'évènements à caractère sociopolitique qui peuvent servir de baromètre pour une appréciation objective de l'action des forces de défense et de sécurité en général et des forces armées en particulier en relation avec les exigences du processus démocratique en cours sur le continent.

Les recoupements des avis des divers analystes, observateurs et experts permettent une tentative de classification des forces de défense et de sécurité en trois grands groupes selon leurs attitudes et leurs réactions face à la survenue de situations sociopolitiques complexes, voire graves dans leur pays d'origine. Ces avis intègrent également les quelques cas étudiés par le mécanisme d'évaluation des pairs (MAEP), institué par le NEPAD et dont quelques pays se sont déjà soumis à l'exercice ou sont en voie de s'y prêter :

- le premier groupe va de la passivité à la complicité préjudiciables;
- le second groupe se caractérise par un interventionnisme ouvert ;
- le troisième groupe est celui des attitudes républicaines.

L'examen de ces trois groupes permettra de mettre en évidence des indicateurs pouvant servir à déterminer les tendances ou la situation des armées nationales par pays sur l'échelle qui s'en dégagerait.

### **1<sup>er</sup> groupe : De la passivité à la complicité préjudiciables.**

Ce groupe est généralement constitué par les armées se trouvant généralement sous la coupe réglée de l'administration du parti au pouvoir d'une part et d'autre part par celles minées par des questions organisationnelles, des problèmes de régionalisme ou des questions ethniques et quelquefois, les trois situations à la fois.

Les armées qui sont dans une telle situation se trouvent très vite avec une marge de manœuvre très réduite lorsque surviennent des situations de crises dans leur pays. Soit qu'elles ne sont pas sollicitées selon les normes républicaines ou dans les délais requis, soit qu'elles demeurent inactives ou impuissantes face à leur devoir. Dans d'autres cas, elles se rangent de manière systématique, désordonnée, brutale et sanglante au profit de l'un ou l'autre camp sur la base de considérations subjectives, en tout cas non professionnelles. L'inadéquation des équipements destinés au maintien de l'ordre vient souvent aggraver les bilans des victimes civiles.

Généralement laissées à elles-mêmes, mal encadrées, sans bases éthiques et professionnelles réelles et minées par des maux tels que l'oisiveté, le vice et le besoin, certaines de ces armées ne sont pas loin de la clochardisation. A la moindre situation confuse, elles sont alors prêtes pour des peccadilles, à se servir sur l'habitat à travers rackets, viols et pillages.

Un nombre non négligeable d'armées pourrait être positionné dans ce groupe en Afrique. A quelques caractéristiques de différence près, on peut en dénombrer dans toutes les sous régions du continent. Cependant, pour illustrer ce tableau, nous retiendrons les malheureux cas récents qui ont alimenté l'actualité au Kenya en 2007, au Zimbabwe 2008 et surtout tout fraîchement à Madagascar dans le courant de ce mois de février, l'intervention sanglante de la garde présidentielle contre les manifestants.

De ces exemples dont la lecture et l'interprétation peuvent prêter à polémique, nous retiendrons, au sein des populations civiles, le nombre élevé de victimes, de personnes déplacées ainsi que l'énormité des dégâts matériels, etc.

## **2° groupe : De l'interventionnisme ouvert.**

Depuis les années des indépendances en Afrique, la justification des coups d'Etats comportait invariablement le même leitmotiv. Les juntes militaires, auteurs des coups d'Etats, après avoir fustigé le régime déchu en l'accusant de tous les maux, se présentent toujours comme les messies venus pour redresser la situation, rendre la dignité et la prospérité au peuple et à la nation. Ainsi, le Colonel Joseph Désiré Mobutu justifia-t-il sa prise de pouvoir par les armes en 1965 comme « un mal nécessaire...un acte correct, légitime, fondé et bienséant ».

Il faut reconnaître, et les statistiques le montrent, que rares sont les pays, dans toutes les sous régions du continent, le Maghreb y compris, à n'avoir pas été touché par cette douloureuse expérience. Généralement euphoriques au départ et bénéficiant même quelquefois de la bénédiction et du soutien ouverts de l'opinion nationale, ces expériences se sont invariablement achevées par de grandes désillusions.

Avec le vent de renouveau démocratique des années 90, l'espoir de la fin des coups d'Etats n'a duré que le temps d'un rêve.

Depuis 2000 à nos jours, le phénomène a repris de plus belle en dépit de toutes les dispositions prises et de l'hostilité ouverte affichée par l'opinion internationale. A défaut de pouvoir éradiquer les coups d'Etats, la communauté internationale, lorsqu'elle est mise devant le fait accompli, à travers des pressions diverses exercées sur les auteurs, opte invariablement pour des condamnations de principe. Néanmoins, ces pressions aboutissent généralement à la réduction du temps d'exception pour l'exigence d'une période de transition plus ou moins courte, prélude à l'organisation d'élections libres et transparentes en vue d'un retour à une vie constitutionnelle normale.

Les toutes dernières situations de coups de force militaires survenus en Mauritanie et en Guinée Conakry, bien qu'ils se soient déroulés sans effusion de sang, viennent nous rappeler qu'en dépit des batteries de mesures dissuasives prises par la communauté internationale le phénomène tend à persister.

### **3° groupe : De quelques cas encourageants d'attitudes républicaines.**

Comme pour venir contester la règle et donner une lueur d'espoir au continent africain, on peut tout de même enregistrer l'existence d'armées dont le comportement et les attitudes n'ont pas grand-chose à envier aux armées dites républicaines des démocraties avancées.

Les situations de crises qui génèrent des manifestations et des contestations plus ou moins violentes ainsi que les périodes d'élections constituent pour la plupart des pays du continent des occasions privilégiées pour apprécier le niveau d'ancrage de la culture démocratique en général et plus particulièrement au sein des forces de défense et de sécurité.

Dans le cas des manifestations, la capacité à planifier et à conduire les opérations de maintien de l'ordre selon les normes et les techniques requises et dans le respect de la loi est essentielle. Mal maîtrisé, le maintien de l'ordre peut devenir un vrai cauchemar à l'instar de celui vécu par les malgaches il y a de cela quelques semaines seulement. A l'inverse, si la mission est menée de manière professionnelle, tout le monde en sort grandi: manifestants, forces de l'ordre et gouvernants ainsi que la démocratie.

Dans ce registre et en dépit du récent cas survenu à Madagascar, il y a lieu de relever de plus en plus sur le continent, le respect des normes en matière de maintien de l'ordre dans un certain nombre de pays. Contrairement aux réflexes des périodes d'exception, l'intervention de l'armée survient généralement en dernier ressort après la police et la gendarmerie, à travers une réquisition en bonne et due forme de l'autorité administrative compétente. Il faut espérer que cette tendance qui s'inscrit dans le respect des normes républicaines se renforce davantage.

Les périodes se situant avant, pendant et après les élections sont toujours appréhendées en Afrique avec beaucoup d'angoisse car elles revêtent une extrême sensibilité. Elles sont devenues l'occasion pour les partis politiques d'étaler sur la place publique les divisions et les rancoeurs de tout genre, prêts à en découdre. Ainsi, contrairement à la coutume qui a cours dans les pays occidentaux où dès le jour de la proclamation des résultats des urnes, le vaincu félicite chaleureusement le vainqueur, en Afrique, les candidats nous ont plutôt habitué à une litanie de réclamations, d'auto proclamations sinon à l'éclosion de violentes protestations.

Fort heureusement, nous assistons de plus en plus sur le continent à des scrutins dont le déroulement n'a pas grand-chose à envier aux standards occidentaux. On retiendra en passant le cas récent du Ghana qui, en dépit de certaines inquiétudes, a connu un dénouement unanimement qualifié d'exemplaire.

Cependant, l'équation simple en apparence apparaît plus compliquée que l'on ne le pense. En effet, des situations complexes, comme celles intervenues à Madagascar où la garde présidentielle a été perçue comme complice du pouvoir et l'ensemble de l'armée plutôt vue comme républicaine parce qu'ayant opté pour la légalité, doivent nous interpeller quant à un profond examen des causes réelles qui sont à l'origine des crises graves qui émaillent périodiquement le continent. La connaissance profonde de ces causes nous permettrait de mieux envisager les solutions thérapeutiques idoines.

## **LA MAUVAISE GOUVERNANCE INDEXEE.**

Lorsque l'on examine de près les crises politiques ayant occasionné d'une manière ou d'une autre l'intrusion de l'armée sur le continent africain depuis les premières années des indépendances à nos jours et qu'on les rapporte au contexte et aux exigences démocratiques qui caractérisent le continent africain, on peut affirmer que leur source dérive d'une seule cause principale : la mauvaise gouvernance au triple plan politique, social et économique avec bien souvent les effets combinés des différents domaines cités.

### **La mauvaise gouvernance politique**

Elle est caractérisée par de graves entraves à l'enracinement du processus démocratique dues à un déficit d'ouverture de la part du parti au pouvoir et à un radicalisme exacerbé de certains partis d'opposition. Cela se traduit généralement par :

- le manque de transparence, la mise sous tutelle et le mauvais fonctionnement des institutions républicaines ;
- la volonté de se maintenir ou d'accéder au pouvoir quels que soient les voies et les moyens, notamment à travers le non-respect des règles du jeu démocratique par les acteurs politiques en présence, l'exploitation pernicieuse de la fibre régionaliste ou ethnique, les fraudes électorales et autres achats de conscience. Il s'ensuit quelques fois la création de milices, de groupes d'autodéfense, voire de bandes armées prêtes à en découdre entre elles ou avec les forces régulières ;
- le non-respect de certaines dispositions des droits de l'homme ;
- l'incapacité de l'Etat à exercer son autorité dans l'accomplissement de ses missions régaliennes, notamment en matière de défense, de sécurité et de justice.
- l'impunité sur la base du favoritisme, de la démagogie et du subjectivisme.

De telles situations provoquent des sentiments individuels ou collectifs d'arbitraire, de frustration et d'exclusion qui incitent à la contestation, à la révolte, voire à la violence.

Transposées au sein des Forces armées, la mauvaise gouvernance politique favorise la division et génère des attitudes et des comportements non républicains, toutes choses qui engendrent des armées difficiles à commander.

### **La mauvaise gouvernance sociale.**

Elle se traduit par un échec en matière de stratégies nationales en particulier dans les secteurs sociaux de l'éducation, l'emploi, la santé et de celui de l'administration du territoire.

Ainsi, les systèmes scolaires et universitaires inadaptés produisent des citoyens qui arrivent difficilement à s'insérer dans la vie active. Les principales villes du pays se trouvent alors engorgées de marginaux, de chômeurs et de sans emploi, proies potentielles faciles des fléaux sociaux que sont le grand banditisme, la drogue, etc. Cette catégorie de citoyens, qui se trouve bien souvent dans une pauvreté extrême et un besoin perpétuel, est encline, pour des subsides, à l'exploitation et à la manipulation à des fins de déstabilisation et de violences.

L'absence d'éducation civique et l'inexistence ou le manque de promotion, à l'échelle nationale, de valeurs éthiques solides de références dans un nombre considérable de pays africains représentent une porte ouverte aux dérives comportementales et morales de tous

genres. Les maux tels que l'incivisme, la corruption, les fraudes et les détournements deviennent courants et tendent à être acceptés et intégrés dans les mœurs.

Le subjectivisme, le sectarisme et le favoritisme dans le recrutement, la formation, l'emploi et la gestion des personnels deviennent la règle.

Les inégalités sociales, la pauvreté et les exclusions à l'échelle nationale peuvent être exploitées au plan politique et générer des problèmes identitaires aux conséquences graves. Sont de ces problèmes l'irrédentisme et l'intolérance religieuse. Le problème touareg au Niger et au Mali dans les années 90 et l'intégrisme musulman et ses répercussions au Nigeria se réclament à tort ou à raison de ces exemples.

La mauvaise gouvernance sociale est source d'injustice et de frustrations qui génèrent des crises politiques pouvant aboutir à des protestations violentes et à une instabilité chronique.

Dans un tel contexte, l'Etat se trouve dans l'incapacité d'exercer pleinement ses tâches régaliennes. L'incivisme, virus de la culture démocratique, prend le dessus dans toutes les sphères de la société, toute chose qui se traduit par une incidence dommageable en matière d'éthique et de professionnalisme au sein des armées dont les effectifs sont alimentés par cette même société.

### **La mauvaise gouvernance économique**

Nombre de pays africains sont considérés à juste titre comme des scandales géologiques car dotés d'énormes potentialités en matière de richesses naturelles nationales. Malheureusement, l'échec des politiques économiques ne favorisent pas une exploitation rationnelle et consensuelle de ces diverses potentialités. La plupart des pays africains, après plusieurs années d'indépendance, se retrouvent ainsi avec des économies exsangues, sous ajustement structurel drastique et source de tensions et de conflits provoqués par :

- la mauvaise répartition des richesses nationales ;
- la baisse constante du pouvoir d'achat des travailleurs ;
- les compressions et les licenciements de travailleurs ;
- les retards cumulés dans le paiement des salaires des fonctionnaires;
- la recrudescence de l'affairisme et des détournements, etc.

Dans les régions productrices de pétrole, les conflits ont souvent été provoqués parce que les collectivités locales se plaignaient de ne pas profiter suffisamment des retombées du pétrole ou de souffrir indûment de la dégradation de l'environnement naturel ; c'est le cas du Soudan, du Nigeria et récemment du Tchad.

Toutes ces situations comportent de graves conséquences qui déteignent sur toutes les composantes de la société nationale, encore plus sur les forces armées. Elles sont la source de risques de crises politiques qui, quelques fois, dégénèrent en conflits meurtriers à l'échelle nationale ou inter Etat. Les conflits ou les crises qui ont secoué la RDC, la Guinée, le Libéria, la Sierra Léone, la Côte d'Ivoire, la RCA au cours de la dernière décennie sont souvent cités comme des exemples qui illustrent ce tableau.

La cause principale des crises politiques sur le continent est donc principalement imputable à la mauvaise gouvernance. Les conséquences de cette mauvaise gouvernance et l'exacerbation des crises qu'elle génère peuvent servir d'alibi à l'armée pour s'ingérer

illégalement en arbitre avec la prétendue intention de redresser la situation, toute chose incompatible avec les principes de l'Etat de droit et de la démocratie.

L'instauration d'une bonne gouvernance dans un pays est-elle une condition nécessaire et suffisante pour l'instauration d'une culture démocratique au sein des forces armées? C'est à cette question que nous proposons de répondre dans la dernière partie de notre réflexion.

## **EN PERSPECTIVE : DES EFFORTS DE REFONDATION A OPERER.**

La problématique du rôle et de la place des armées africaines dans le contexte du renouveau démocratique en construction depuis la fin des années 90 comporte une dimension interne et externe aux armées. Il importe par conséquent que la question, pour être cernée dans ses diverses facettes, soit abordée sous ces deux angles.

L'objectif principal visé est l'édification de forces de défense et de sécurité épanouies, compétentes, stables et neutres, respectueuses des lois, en un mot républicaines, respectées par les populations qui elles-mêmes s'identifient à leur armée.

L'examen de la configuration des armées africaines de nos jours fait ressortir quatre (04) défis majeurs internes qui doivent être nécessairement levés mais qui reposent sur un préalable externe.

Les défis internes concernent :

- une structuration rationnelle de forces nationales;
- l'édification d'armées professionnelles ;
- l'instauration d'une culture républicaine au sein des armées ;
- la question des relations civilo-militaires.

### ***Des forces nationales rationnellement organisées.***

Certaines armées africaines sont caractérisées par l'absence de textes de base et leurs dérivés définissant de manière claire les missions et les règles d'emploi des armées, toutes choses qui créent beaucoup de difficultés et de confusion quant à la finalité, à la définition du format des forces de défense et de sécurité, à la définition des moyens et des tâches qui leur sont dévolues. Cela se traduit souvent sur le terrain par l'existence d'armées inadéquatement structurées et mal équipées, aux effectifs déséquilibrés sous tous les angles, pléthoriques donc difficilement gérables et contrôlables.

En outre, la connotation à caractère ethnique ou régionaliste des forces de défense et de sécurité de certains pays fait d'elles un instrument prompt à réprimer arbitrairement ceux de l'autre camp, qu'ils soient minoritaires ou majoritaires. Il se pose alors la cruciale question du caractère national de ces forces.

Les crises survenues dans certains pays ces dernières années, à l'échelle aussi bien régionale que sous-régionale, sont malheureusement des indicateurs qui montrent que le phénomène constitue toujours une grande préoccupation pour le continent.

Il importe, à l'échelle de chaque Etat, de remédier à toutes ces lacunes organisationnelles et structurelles. La meilleure façon d'y parvenir est d'associer l'ensemble des principaux acteurs et toutes les compétences de la vie nationale pour procéder :

- à la définition d'une politique de défense claire et pertinente;

- à l'élaboration de concepts et de doctrines d'emploi adaptés ;
- à l'adoption d'un format rationnel de forces armées ;
- à la réalisation d'infrastructures et d'équipements adaptés et conformes aux capacités et aux besoins réels du pays.

Ces dispositions doivent être renforcées par l'instauration d'un système de recrutement transparent qui, tout en prenant en compte les besoins de l'armée, intègre toutes les régions et toutes les composantes ethniques du pays, de manière non discriminatoire, juste et équitable. A cet égard, certains pays, à travers le continent font de cette question une de leurs priorités et cela constitue des signes positifs qui demandent à être encouragés.

Une armée véritablement nationale cultive et renforce en son sein la communauté de destin, la fraternité sans discrimination, l'unité et l'amour de la patrie, autant de vertus favorables à la cohésion et à l'engagement nécessaires au succès de la mission.

Une fois la charpente structurelle et organisationnelle consolidée, l'objectif suivant sera d'œuvrer à bâtir des forces de défense et de sécurité professionnelles.

### *L'édification d'armées professionnelles.*

L'acquisition des compétences professionnelles doit sous-tendre toute organisation qui se veut efficiente dans le fonctionnement et les résultats. Elle doit par conséquent être une des priorités de l'action du commandement. La compétence professionnelle s'acquiert par une sélection objective, une formation conséquente, planifiée et adaptée ; enfin, une utilisation adéquate des ressources humaines.

Le professionnalisme se traduit pour le militaire, au niveau individuel, par l'appropriation des valeurs militaires fondamentales qui doivent guider sa manière de penser et d'agir. A titre d'exemples, les valeurs généralement et communément partagées sont :

- la loyauté à la nation et à l'armée;
- le sens du devoir ;
- le service désintéressé ;
- l'intégrité.

Ces valeurs doivent être consolidées par un mode de gestion des personnels dénué de tout arbitraire et caractérisé par la rigueur et la justice, avec comme seuls critères déterminants le mérite et l'excellence. A cet effet, la qualité du leadership apparaît comme un élément fondamental pour maintenir le cap par l'exercice d'une autorité exemplaire, dénuée de faiblesse et de démagogie.

Outre une présentation extérieure impeccable favorisée par des dotations régulières d'uniformes réglementaires, une attention particulière devrait également être accordée au volet social du militaire généralement laissé à lui-même. Ainsi, l'existence d'un service d'action sociale se trouve être une nécessité pour accompagner le militaire dans divers domaines allant du conseil à la reconversion en vue d'une réinsertion réussie et digne à la retraite.

L'objectif visé est de contribuer à réduire au maximum les préoccupations du soldat et sa vulnérabilité pour préserver sa disponibilité, son équilibre et son bien être au plan social pour une pleine et saine expression au plan professionnel.

L'instruction et la formation de qualité embrassant tous les volets de la profession participent également à la réalisation d'un tel objectif.

Dans les faits, de telles dispositions devraient se traduire par la conscience professionnelle, le sens de la responsabilité et la compétence professionnelle au poste de responsabilité que le militaire assume et le respect des règlements en temps de paix comme en temps de guerre.

Au niveau collectif, le professionnalisme se caractérise par l'esprit de corps, la fraternité d'armes, la solidarité, l'efficacité et la complémentarité dans l'action.

La compétence professionnelle permet aux forces de défense et de sécurité d'être à la hauteur des missions qui leur sont confiées par la Nation. Toutefois, dans un contexte de démocratie, l'accomplissement de ces missions ne peut se faire que dans le respect des valeurs républicaines.

### *Le respect des valeurs républicaines.*

Détentrice de la force de par la Constitution, l'armée républicaine doit inspirer confiance et respect vis à vis de la Nation qu'elle doit défendre et à laquelle elle doit s'identifier. A cet effet, l'armée doit incarner au plus haut degré **l'unité nationale, le patriotisme et la neutralité** en se mettant au-dessus des querelles partisans de nature politique ou religieuse.

Pour y parvenir, quatre principaux axes d'effort pourraient être pris en considération :

Premièrement, l'affirmation sur le terrain et dans les faits de la primauté du pouvoir politique sur la force armée et l'acceptation du principe du contrôle de l'armée. Cette caractéristique essentielle doit être renforcée par la non-politisation de l'armée en tant qu'institution et sa neutralité dans l'exécution de ses missions.

Deuxièmement, la matérialisation dans les faits du caractère national de l'armée en tant que creuset de toutes les composantes ethniques et sociales du pays dans la gestion quotidienne des ressources humaines. De telles dispositions engendrent un amour et un engagement individuel et collectif intenses, pouvant aller jusqu'au sacrifice, dans le sens de la défense des intérêts de la patrie.

Troisièmement, sur le plan de l'instruction et en rapport avec l'éthique militaire, il est important de doter les forces armées de solides connaissances dans les domaines du civisme, des Droits de l'Homme, et du Droit International Humanitaire. La conséquence qui en découlerait est l'édification de structures de défense et de sécurité professionnelles, techniquement compétentes, adéquatement équipées et dont l'exécution des missions sera conforme à la loi.

Quatrièmement, la maîtrise de la force à travers le comportement exemplaire du soldat en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance pour l'obtention de la part des populations que l'on sert d'une manifestation de considération et de respect à travers l'appréciation positive du rôle et de la place de l'armée au sein de la nation.

Cependant, en dépit des efforts souvent déployés dans un camp comme dans l'autre, le contexte des relations entre militaires et civils en Afrique n'est pas toujours propice à l'établissement d'une confiance mutuelle. Il y a donc lieu de travailler à l'amélioration de cette situation pour une meilleure compréhension du rôle républicain que doit jouer l'armée au sein d'un Etat.

### *Le renforcement des relations civilo-militaires.*

Lors des rencontres internationales donnant l'occasion aux civils et aux militaires africains de se retrouver, il est souvent fait le constat, au sein des représentants de nationalité commune et vivant dans le même pays, de l'existence d'un grand fossé au plan relationnel entre ces deux groupes sociaux pourtant on ne peut plus complémentaires.

La triste réalité est qu'en fait, dans la plupart des pays africains, les relations civilo-militaires sont empreintes de préjugés et de tabous dont la principale caractéristique se trouve être la méconnaissance et la méfiance. Cet état de fait s'explique bien souvent par un déficit de communication lié aux séquelles des Etats d'exception, à la rareté voire à l'inexistence, à l'échelle nationale, de cadres de concertations et d'échanges à travers lesquels civils et militaires peuvent se rencontrer et échanger librement et en toute confiance sur des questions nationales revêtant un intérêt commun.

De tels cadres, qu'ils soient de nature gouvernementale ou non gouvernementale, seraient tout à fait appropriés pour mieux se connaître et se comprendre et instaurer une culture de dialogue entre civils et militaires. Ces cadres leur permettraient de discuter et d'approfondir les questions relatives à l'organisation et à l'emploi des forces de défense et de sécurité mais aussi pour débattre et délibérer sur des questions de stratégies nationales revêtant une dimension plurisectorielle.

Enfin, lorsque surviennent des situations de crise dans un pays donné, l'existence de cadres de rencontres civilo-militaires pourrait contribuer à la recherche des solutions consensuelles et appropriées à même de résoudre la crise et sauver l'essentiel.

Les expériences de mixage qui existe au niveau universitaire dans le domaine de la stratégie dans des pays tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Egypte méritent d'être largement partagées avec d'autres pays africains ou à l'échelle de groupes de pays, pour plus d'efficacité et d'impact sur le continent.

La dimension intégration armée/nation doit être une préoccupation permanente du commandement militaire qui se doit d'opter une stratégie de communication appropriée pour une plus grande ouverture des casernes aux populations et aux hommes de médias afin de promouvoir la connaissance mutuelle.

Les efforts de refondation des forces armées africaines sont nécessaires et indispensables. Cependant, le préalable à toute avancée significative en matière de culture démocratique au sein des armées demeure la résolution des questions complexes liées à la dimension externe aux armées.

### *La complexité de la dimensions externe aux armées.*

La croyance qui tend à diaboliser les militaires et à vouloir qu'ils soient à l'origine des conflits et des violences sur le continent africain semble être battue en brèche de nos jours. En effet, comme un adage populaire le stipule si bien « le poisson pourrit par la tête ». Partant du postulat de la suprématie du politique sur les forces armées, cela induit que l'exemple doit venir d'en haut, c'est-à-dire du politique.

En d'autres termes, dans un pays donné, le niveau de culture démocratique des Forces de défense et de sécurité est fortement tributaire de la volonté et de la qualité du leadership politique, toutes

tendances confondues. Malheureusement, beaucoup d'exemples qui nous sont donnés à observer sur le continent ne sont guère encourageants. Le sectarisme et l'intérêt individuel prennent souvent le pas sur l'intérêt collectif, voire national. Pour s'accrocher au pouvoir ou pour des élections supposées entachées de fraudes ou perdues, on est prêt à mettre le pays à feu et à sang sans considération aucune des graves dangers et préjudices que cela pourrait comporter pour les populations et pour l'unité de la nation.

Il arrive même que des acteurs politiques fortunés et avides de pouvoir s'offrent des milices ou créent des forces d'autodéfense sur mesure pour la réalisation de leurs ambitions.

C'est ainsi que dans la plupart des conflits récents ou en cours, de la RDC en Côte d'Ivoire en passant par le Libéria, l'Ouganda, la Somalie, etc., ce sont des rebelles, des bandes armées et autres milices privées qui ont la part belle. Ils sont non seulement à l'origine de l'éclosion des conflits, mais en sont également les principaux animateurs. Ces forces non régulières, qui arrivent parfois à mettre en déroute l'armée classique ou loyaliste, représentent en Afrique une composante non négligeable et la plus complexe de l'équation à résoudre. Bien souvent, elles ont une formation approximative et un encadrement peu professionnel, faisant ainsi fi des bases élémentaires de la discipline militaire et du droit international humanitaire.

En outre, la question du mercenariat ainsi que la persistance de l'interventionnisme de certaines grandes puissances dans l'exacerbation des conflits internes pour des raisons diverses, sont souvent évoquées à tort ou à raison sur le continent. Ces questions deviennent de plus en plus récurrentes et cruciales. Ce que les forces régulières locales ne peuvent pas ou n'osent pas faire est confié à des mercenaires dont la seule motivation est de se faire de l'argent en exécutant le contrat à eux confié par le commanditaire. Cette alternative est dangereuse car elle tend à la privatisation des forces de défense et de sécurité d'une part et à la banalisation des forces nationales d'autre part.

De l'Organisation des Nations Unies à l'Union Africaine en passant par les organisations internationales ou sous-régionales que sont l'UE, la CEDEAO, la CEEAC, l'IGAD, la SADC, l'UMA, etc., la recherche d'instruments juridiques relatifs au renforcement de la démocratie et de la paix sur le continent africain se trouve au centre des préoccupations. A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- au niveau de l'UA, « la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance », adoptée par le sommet des chefs d'Etats le 30 janvier 2007 ;
- au niveau de la CEDEAO, « le Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de sécurité », adopté par le sommet des chefs d'Etats le 21 décembre 2001.

Cependant, on retiendra l'extrême lenteur des processus de ratification par les pays signataires, toute chose qui retarde et handicape la mise en œuvre. En outre, le reproche récurrent qui semble être fait en direction de la communauté internationale c'est le constat d'une certaine contradiction dans ses actes. En effet, il existe un contraste frappant entre la spontanéité de sa réaction à condamner les intrusions militaires dans la sphère politique et sa grande passivité devant les manquements graves de certains dirigeants au pouvoir en matière de gouvernance démocratique de leur pays. Dans cette optique, et au regard de certaines réalités sur le terrain, la communauté internationale devrait s'impliquer davantage pour que l'on aspire à de meilleures perspectives sur le continent.

A ce titre, la réflexion sur la démocratie de M. Robert Putnam, sociologue américain, professeur à la Kennedy School of Government de Harvard mérite une attention particulière. En effet, il déclare ceci: **“Pour que la démocratie soit solide et durable, il faut le sens du compromis, le respect des lois et l'obéissance à une Constitution.**

**Dans les démocraties solides et durables, les citoyens se font confiance et se comportent en égaux politiques, respectent la loi, paient leurs impôts, se soucient du bien public, ont un comportement conforme à l'éthique.**

**Et, simultanément, les institutions de bonne gouvernance – systèmes judiciaires impartiales, agences de contrôles efficaces – encouragent et récompensent le comportement civique”.**

Il est fait le constat de l'arrivée sur la scène politique internationale d'une nouvelle génération de Chefs d'Etats influents qui ne sont pas verser dans la langue de bois et vont droit au but dans leurs déclarations. Ces derniers n'hésitent plus à dénoncer les dérives opérées par certains dirigeants africains et non africains contre la démocratie et l'impunité et à indexer nommément les auteurs. A l'instar de l'après La Baule, assistons nous à l'instauration de primes à la bonne gouvernance à l'instar du millenium account? Nous ne sommes pas loin de cette tendance.

## CONCLUSION

L'appréciation du niveau de culture démocratique atteint par les forces armées en Afrique donne des résultats contrastés suscitant beaucoup d'inquiétudes en dépit de quelques éclaircis pouvant inciter à l'espoir.

La stratégie pour le renforcement de la démocratie, comme l'a démontré l'examen des causes des conflits sur le continent, est largement tributaire de l'instauration d'une bonne gouvernance par les gouvernements des pays africains.

La réalisation de ce préalable favorisera la création d'armées nationales, professionnelles et républicaines subordonnées au politique et placées sous son contrôle effectif et dont il aura contribué à en définir avec clarté le format, la place et le rôle au sein de la Nation.

A l'échelle du continent, la classe politique et les acteurs socio politiques dans leur ensemble ainsi que les responsables militaires doivent prendre conscience de cette responsabilité incontournable ainsi que de la lourdeur de la tâche et surtout se convaincre de la nécessiter d'œuvrer à une inversion de la tendance.

La communauté internationale doit par conséquent intégrer toutes ces données dans la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement de la culture démocratique s'adressant non seulement aux forces de défense et de sécurité mais aussi et surtout en direction de la classe politique africaine. Il s'agirait notamment de trouver et de mettre en œuvre un dispositif dissuasif et coercitif qui encouragerait la bonne gouvernance, découragerait et proscrireait par contre l'intrusion de l'armée en politique, l'utilisation de milices armées et de mercenaires comme moyen de contestation et de conquête du pouvoir.

La dynamique de l'effet OBAMA aux USA nous permet d'espérer et d'affirmer sans démagogie ceci : Oui, nous le pouvons ! Nous pouvons bâtir sur le continent africain des pays respectueux de la démocratie et des droits de l'homme ainsi que des forces armées nationales, républicaines et professionnelles.

Du reste, les pouvoirs dévolus au très controversé tribunal pénal international (TPI) et la peur qu'il suscite auprès des prétendus dictateurs viennent renforcer les perspectives de leurs d'espoir quant à l'approfondissement progressif de la démocratie sur le continent.